

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 17 OCTOBRE 2013

3/1 – MARCHE DE SERVICES – APPEL D’OFFRES OUVERT – VALIDATION DE L’ATTRIBUTION D’UN AVENANT – ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE

Le marché d’entretien de la voirie communale attribué en 2009 arrive à son terme le 31 octobre 2013. Une procédure d’appel d’offres ouvert européen a été lancée en mai 2013 en vue du renouvellement de ce marché. Toutes les offres reçues ont été jugées inacceptables par la Commission d’Appel d’Offres réunie le 13 septembre 2013 et l’appel d’offres a été déclaré infructueux. Il est donc nécessaire de lancer une nouvelle consultation. Afin d’assurer la continuité du service durant la procédure, la Commission d’Appel d’Offres a émis un avis favorable sur la proposition d’avenant suivante :

- lot unique attribué à la société Esterra – Prolongation de la durée du marché initial de 4 mois pour un montant de 12 700 € HT par mois auquel pourront s’ajouter des prestations occasionnelles prévues par le marché initial. Le montant de l’avenant s’élève à 8,33 % du montant initial du marché.

Il est proposé au conseil municipal d’autoriser Monsieur le Maire à :

- signer l’avenant avec le titulaire du marché conformément aux dispositions du code des marchés publics,

- utiliser en tant que de besoin les crédits inscrits au budget de l’exercice 2013 à la réalisation de ces opérations, et prévoir les crédits nécessaires sur l’exercice 2014, à l’article fonctionnel 92813, compte nature 61523.

Cette délibération est adoptée à l’unanimité.